

DEMANDE D'ANNULATION D'INSCRIPTION

2017-2018

Nom : Prénom :

N° Étudiant : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° INE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nationalité : Française

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

FILIÈRE ANNULÉE :

Niveau : L1 L2 L3 L PRO M1 M2 DU DUT PRÉPA

Filière :

Annulation totale

Annulation partielle (en cas d'inscription dans plusieurs filières, vous pouvez n'en annuler qu'une)

Boursier :

Oui

Non

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE D'ANNULATION :

- Carte d'étudiant
- Enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- RIB à votre nom (si le nom est différent, merci de bien vouloir remplir et joindre le formulaire « autorisation de versement sur un compte tiers »)

À remettre complétée, signée et accompagnée des pièces demandées avant le :

- 25/09/2017 pour une inscription en présentiel (Cachet de la poste faisant foi)
- 16/10/2017 pour une inscription en enseignement à distance (Cachet de la poste faisant foi)

dans la boîte aux lettres H45, salle du courrier, rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire, ou au point accueil information à l'entrée principale de l'université, ou par courrier à Université Paul-Valéry – Route de Mende – DES Bureau 204A – 34199 Montpellier cedex 5.

Passées ces dates, la demande sera considérée comme un abandon d'études, aucun remboursement ne sera effectué (**Décision du Conseil d'Administration du 16/05/2017**)

Attention, si vous êtes boursier(e), il vous appartient de prévenir le CROUS (www.messervice.etudiant.gouv.fr) et le bureau des bourses de l'université (des_bourses@univ-montp.fr) de l'arrêt de vos études.

Les auditeurs libres ne peuvent prétendre au remboursement de leurs droits d'inscription (décision du CEVU du 09/05/2017)

Pour les paiements en 3 fois, le remboursement s'effectuera à la fin de la dernière échéance. Seuls les droits d'inscription sont remboursés, à l'exception de la médecine préventive (5,10€). Conformément à la réglementation, 23,00€ seront conservés par l'université.

Pour le remboursement des frais de sécurité sociale, s'adresser à l'URSSAF (URSSAF du Languedoc-Roussillon, 35 rue de La Haye, 34 937 MONTPELLIER Cedex 9.)

Date : ___/___/___

Signature de l'étudiant :